Séance n°25 – Sobriété Numérique et obsolescence Programmée

Ressource : Gestion de Projet et des Organisation (GPO 1.1)

Dette technique et sobriété matérielle

Article – Sobriété numérique : la clef pour maîtriser la dette technique et instaurer une culture de l’innovation responsable.

Questions :

1. Quel dilemme anime les entreprises sur leur évolution numérique ?
   * Moderniser leurs anciennes applications ou sinon investir dans de nouvelle application.
2. Quels facteurs peuvent modifier la transformation informatique des organisations ?
3. Pourquoi la dette technique est-elle prise au sérieux dans les organisations ?
4. Qu’est ce que la sobriété technologique ou numérique ?
5. En quoi les métiers de l’informatique, autour des technologies et du numérique ont-ils un rôle à jouer dans la gestion de la sobriété numérique ?
6. Quelles solutions existent ou pourraient exister pour répondre à ce challenge du XXIe siècle ?